



Commune de MENTHON-SAINT-BERNARD

ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT "VOLET EAUX PLUVIALES"
SCHÉMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
ANNEXES SANITAIRES - VOLET EAUX PLUVIALES

Réglementation

● Réseau d'eau pluviale :

- Réseau E.P. existant
- Fossé

● Divers :

- PLU (Zones U et AU)
- Secteur Potentiellement Urbanisable
- Réseau hydrographique
- Zone humide

● Réglementation :

Extrait de l'article 2224-10 du CCCT
Zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement :

Zone de gestion individuelle :

Règlement 1

- Gestion des EP à la parcelle
- La mise en place d'un dispositif de rétention / infiltration est obligatoire à l'échelle de la parcelle
- Se reporter à la légende "Aptitude des sols à l'infiltration des eaux pluviales" pour identifier le dispositif à mettre en place

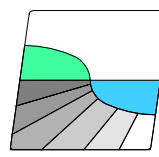
Règlement 2

- Gestion à l'échelle de la zone
- La mise en place d'un dispositif de rétention / infiltration est obligatoire à l'échelle de la zone
- Se reporter à la légende "Aptitude des sols à l'infiltration des eaux pluviales" pour identifier le dispositif à mettre en place

Certifié conforme et vu pour être annexé à mon arrêté en date du 26 Octobre 2016, prescrivant l'enquête publique sur le projet de PLU de Menthon-Saint-Bernard.

Le Maire,
Antoine de Menthon

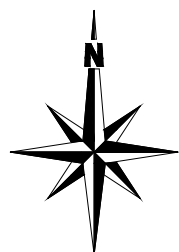
Date : Avril 2016
Echelle : 1/5000
Fichier : AS_EP_Menthon.dwg
Dessin : S. BRUN



NIBOT INGÉNIEURS CONSEILS
Parc Altaïs, 57 rue Cassiopée
74650 ANNECY - CHAMNIOD
Tel: 04.50.24.00.91 / Fax: 04.50.01.08.23
www.eau-assainissement.com
E-mail: contact@nibot-sc.com

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

<<Origine Cadastre (C) Droits de l'Etat réservés>> <<Diffusion R.G.D. 74 - Reproduction interdite>>



Commune de VERNIER-DU-LAC

Ruisseau de la Touvière

Ruisseau des Engagnes

Ruisseau dit "des Patoz"

Ruisseau du Crêt Thermet

Ruisseau de Barré

Ruisseau de la Poulailère

Ruisseau de Mendaret

Ruisseau de la Frasse

Ruisseau des Bottières

Ruisseau du Vars

Echelle

0 100 200 m